



Hotte d'un restaurant en panne

Par **A l'écoute**, le **20/02/2025 à 10:00**

Bonjour,

La hotte du restaurant Camerounais qui se trouve au dessous de chez moi est en panne. Je l'ai signalé au gérant qui nie.

Mais les fumées s'insinuent dans le plafond qui est en bois et se diffusent dans ma chambre à coucher qui de ce fait est inutilisable. Odeurs + fumées + fumée de cigarettes, c'est intenable et les vêtements dans le placard s'imprègnent de cette odeur écoeurante.

Je vais dormir, plutôt essayer, de dormir dans le salon mais avec la musique africaine jusqu'à 2 ou 3 heures du matin c'est quasiment impossible.

J'ai prévenu le syndic, pas de réponse.

J'ai prévenu la mairie, pas de réponse.

Depuis l'installation de ce restaurant, il y a 3 ans, les nuisances olfactives, auditives, et autres ne cessent pas.

De temps en temps il y a une fermeture administrative d'un mois, mais c'est plutôt une fermeture définitive qui serait nécessaire.

Quel recours puis-je avoir pour la hotte aspirante car c'est intenable.

Je ne peux pas dormir, je suis à bout.

En vous remerciant,

Mm